

<http://ugtg.org/spip.php?article1990>



Asi Tè Sentwoz, asi Tè Gwadeloup : Méchansté AWA !!! Pwofitasyon FINI !!!

- Dossier spécial LKP -



Date de mise en ligne jeudi 13 juin 2013

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Le mercredi 28 juin 1635, deux aventuriers Français, De l'OLIVE et Du PLESSIS se partagent la pointe nord de l'île de Guadeloupe : le premier, accapare l'ouest de la Pointe Allègre (aujourd'hui Vieux-Fort l'Olive), l'autre accapare l'est de la pointe (aujourd'hui Nogent-Plessis). Leur nom est resté attaché au territoire malgré la prétendue départementalisation. C'est la marque de la puissance de la France coloniale. Des phrases, des phrases, des principes, des principes, mais l'essentiel c'est de garder la main sur les opprimés, les exploités.

Ils ont transmis cette marque de la colonisation à certains de leurs descendants békés, blancs Péyi et consorts. Et, **NOU**, fils des opprimés, des exploités, il nous reste à nous contenter de l'oppression et de l'exploitation éternelles !

SÉ SA KI BON POU NOU ! AWA !

A Sainte - Rose, dans les sections de Daubin, Desbonnes, Beauvallon, Vieux - Fort et d'autres, des Cultivateurs désignés depuis l'abolition de l'esclavage de 1848 comme étant des **Colons Partiaires** (KOLON ki pa mèt a tousa yo rékolté !), voient un héritier Béké revendiquer plus de 2.000 hectares de terres cultivables, au prétexte que ses ancêtres ont été les seuls maîtres de cette terre. Pour l'éternité, les Cultivateurs doivent suivre le sort de leurs ascendants. Le Sieur DE JAHAM se croit légitimement installés en Guadeloupe pour la fin des temps, et ses rejetons bénéficieraient de la même gratitude de la part de la Providence.

KA SA YÉ ? SI APA PWOFITASYON !! TINI LWA ENKI POU BÉKÉ !!!

Le **Seigneur-BÉKÉ** prétend poursuivre aujourd'hui tous ceux qui s'opposent à sa volonté. Il vient d'assigner en justice plusieurs Saintrosiens, sous le prétexte qu'ils ont construit, sans son autorisation, une maison sur une portion de terre dite en colonat partiaire.

La justice s'apprête à délibérer sur la base d'un Bail à Colonat Partiaire dit Contrat Départemental reconnaissant l'autorité des anciens maîtres et de leurs descendants sur tout ce qui est foncier agricole alors qu'aucun d'eux ne peut aujourd'hui présenter un « Acte authentique » (nou ja vwè ka sa yé !), car ils se sont installés dans les « moeurs et coutumes coloniales » comme leurs ancêtres.

SA FINI POU DÈ BON !!!

Soutenons la JUSTE LUTTE des Cultivateurs de Sainte - Rose pour la conquête des terres que leurs parents et eux - mêmes ont mis en valeur ! Ils ont raison davwa lé pwofitan :

- ▶ Pa ni pon tit ni pon dwa asi tè lasa !
- ▶ Akaparé TÈ a Kalinas ki té la avan YO !
- ▶ Distribiyé TÈ -la antrè YO !
- ▶ Oblijé AFWIKEN travay pou YO an lesklavaj, asi sé tè lasa !
- ▶ Sousé san a tout fanmi annou pou YO té anrichi YO !
- ▶ Ka kontinyé fè richès a yo jodila anlè san é swè annou é gran fanmi annou !

ALÒ ! WOLA ! NOU PÉ KÉ PWAN -Y !!!

Pour la DIGNITÉ, la JUSTICE et le TRAVAIL. Soutenons les luttes pour l'accession à la terre par ceux qui la travaillent pour nourrir le Peuple de Guadeloupe.

MEETING D'INFORMATION : Mercredi 19 juin 2013 à 19 H 00

Place Tricolore -Bourg de Sainte - Rose

SANBLE SOLIDARITE DOUVAN TRIBINAL LAPWENT:Vendredi 21 Juin 2013 à 14 H 30

LKP, Lapwent, 12 Jen 2013